L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 1er JUILLET 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—pour le Mexique un bon cuisinier avec sa femme, lui pour prendre charge de la cuisine et elle pour travailler dans la blanchisserie. Ecrire avec des références à Octave de Laret, au bureau de ce journal.
29 juin—6f

ON demande—pour le Mexique un boulanger pâtissier avec sa femme, celle-ci pour travailler dans la blanchisserie. Ecrire avec des références à Octave de Laret, au bureau de ce journal.
29 juin—6f

PERDU.

PERDU—Hier, mercredi, un porte-feuille contenant des billets de la loterie de la Louisiane. Une récompense sera payée à celui qui le rapportera au bureau de l'ABEILLE.
1er juil—1f

CHIEN perdu.—Une jeune chienne setter, âgée de sept mois, blanche, tachetée de noire, moitié de la figure noire. Une récompense sera payée à celui qui la ramènera au soussigné OMER VILLERÉ, 93 rue de l'Esplanade.
27 juin—3f

A VENDRE.

A vendre—Une bonne grocerie, bien achalandée et faisant de bonnes affaires, dans le 2me district. S'adresser à "Une bonne chance", bureau de l'ABEILLE.
30 juin—2f

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St-Louis à $225, $250 et plus.
MM. KURSHEEDT & BIENVENU,
30mai—2m 114 rue du Camp.

A LOUER.

A louer, 2me étage, maison 59 Royale, près Bienville. S'adresser 266 Chartres.
23 juin—7f

A louer—Une résidence élégante dans la Gre... chambres, grande cour et jardin, entrée pour une voiture, 285 rue Dumaine. S'adresser à l'épicerie du coin.
23 mai—

Avis aux Créanciers.

August Meyer vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,106—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de August Meyer et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Bernhard Meyer, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26juin—26.30—4juil.

Manuel M. Borges vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,519—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Manuel M. Borges et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Manuel M. Borges syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 juin—22, 26—1er juil

Charles Mooney vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 14,877—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Charles Mooney et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, Shérif Civil, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22juin—22.26—juil

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. Dickson Bruns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,688—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par H. D. Bruns, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27juin—27—1 .6 juil

Succession de John Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 15,797—Division E—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Henderson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22juin—22.26—1er juil

Succession de François Ferran et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 18,247—Division E. Attendu que Mme Veuve Henry Bowman a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Ferran, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 juin—30 juil 4 9

Succession de Felix Pilf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 15,690—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George L. Gleon, tuteur datif de la mineure Charlotte Elizabeth Pilf, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte provisoire.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25juin—25.30—juil 4.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par la présente, que le 8eme jour de juin 1886 jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessus dans le termes et les chiffres suivants, savoir: M. E. Bienvenu vs. A. G. De Lisle—No 17,850—Division B—Sur motion de Chas. F. Claiborne avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de sa demande, la loi et l'évidence étant en sa faveur. Il est ordonné, adjugé et décrété, que le jugement par défaut dans cette affaire enregistré le 1er juin 1886, soit maintenant confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Marie Eugénie Bienvenu et contre le défendeur Amédée Gaschet de L'Isle, son mari, décrétant une séparation de biens et dissolution de la communauté de biens et acquêts existant précédemment entre eux, et et que le dit mari Amédée Gaschet de L'Isle soit condamné à lui payer la somme de deux mille huit cent soixante quatre piastres 45 cents, avec intérêt légal à partir de la demande judiciaire jusqu'au paiement, et que la plaignante soit autorisée d'avoir et de maintenir l'administration séparée de ses biens.
Jugement rendu le 8 juin 1886.
Jugement signé le 14 juin 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
En foi de quoi j'ai signé et annexé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce 14ème jour de juin, de l'année dix-huit cent quatre-vingt-six.
DON. GORDON, Député-Greffier.
15juin—15—juil 1.15

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

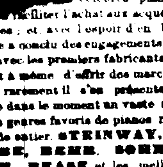

...qu'elle ... considérables ... pianos et orgues, ... faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ... et avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment dans les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, un grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le Schuylkill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent,
Bureau rue Magazine, 39, Nlle-Orléans.
6 oct 85—1an

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE G.,

DE LA COMPAGNIE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 13 JUILLET 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT
$75,000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	25,000,		25,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	6,000,		12,000
5 Lots de	2,000,		10,000
10 Lots de	1,000,		10,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	300,		30,000
300 Lots de	100,		30,000
500 Lots de	50,		25,000
1,000 Lots de	25,		25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, ... donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou... les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil du vapeur neuf, en fer, à passagers et fret et construit en Angleterre,

ESTEBAN DE ANTUNANO,

avec son grément, appareil, mobilier, etc., cabines magnifiques et luxueusement décorées, somptueusement meublées, le tout en parfait état. Dans l'affaire de

C. de Marietta & Cie vs La Compañia Mexicana de Navigacion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,862—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le vapeur "Esteban de Antunano," avec tout son grément, appareil, ameublement, etc., mouillé dans le fleuve Mississipi, en face du marché français, au delà du débarcadère du bac à vapeur du 2me district.

Le dit vapeur étant parfaitement décrit ... près le certificat des constructeurs,

Le dit vapeur a été construit en Angleterre à Sunderland, dans le comté de Durham, ... il a un propulseur dit screw propeller, ... ponts, deux mâts, le grément d'une goëlette, proue elliptique, construction à crampons [clincher], n'a pas de galeries, a un aigle à la proue, est en fer.

Dimensions.	Pds.	Dix.
Longueur de la proue à la poupe,	276	5
Largeur principale,	36	4
Profondeur du pont de tonnage au plafond du milieu du vaisseau [midship]	24	9

Noms et adresse du constructeur James Laing, Deptford Yard, Sunderland.

Le No officiel du tonnage ——— le tout marqué sur la courbe du bau principal [main beam].

Tonnage.	Tonnes.
Tonnage, sous pont de tonnage.	1630.41
Clos en espaces au-dessus du pont de tonnage, s'il en est, savoir:	
Espace sous le pont.	95
Gaillard d'avant	[illegible]
Chambre du conseil	[illegible]
Autres espaces entourés (s'il en est) les nommant chambre de carte [Chart House]	[illegible]
Total	[illegible]
Déduction à faire pour l'équipage	[illegible]
	[illegible]07
Déduction pour le fonctionnement du propulseur (soit 37/100 ou 32/100 ou mesure)	577.21

Longueur de la chambre des machines	Pds.	Dix.
	54	0

Machines	Nombre de machines. Deux
Puissance combinée (estimée puissance en chevaux	250
Description des machines.	Surface composée à condensation.
Construction anglaise ou étrangère.	Anglaise.
Date de construction	Sept. 1884
Par qui construit	George Clark
Diamètre du cylindre	39 et 74
Jeu du piston	45
Tonnage enregistré (après déduction pour l'équipage et espace pour le fonctionnement du propulseur dans le steamer.	1150.76

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kirkpatrick & Co. vs Clay Oldham, Allen West & Bush, Allen West & Co., and James H. Allen, garnishees.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,214—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 3 juillet 1886 à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain billet à ordre fait dans les mots et chiffres suivants.

Dallas, Texas, 1er juin 1883.

$2,500 00. Six mois après date nous ou un de nous promettons de payer à l'ordre de Clay Oldham deux mille cinq cent dollars pour valeur reçue, avec intérêt à raison de (10) pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, payable ...

Signé: D. M. OLDHAM et C. H. OLDHAM
Endossé: CLAY OLDHAM.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22juin—22 26 30—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'un terrain de valeur avec les bâtisses et améliorations, etc, sur la rue du Canal, entre Rocheblave et Dergenois, Premier District.

William E. Uniacke vs Edward de Lassac

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,803—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Rocheblave, Gasquet et Dorgenois, désigné comme lot numéro deux sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer, le 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, le 10 octobre 1853, le dit lot mesure vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de Wm E. Uniacke, conformément à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20me jour d'avril 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juin—9.16.23.30—7 10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter Pugh vs. Mme Mary Anne Wright, veuve d'Abraham Levi, et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,080—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 juillet 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un terrain ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Magazine, Philippe, Première et Constance, (ci-devant Live Oak) formant l'angle des rues Magazine et Philippe; ledit terrain mesure, au pied américain, soixante-sept pieds dix pouces et cinq lignes de façade rue Magazine, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Philippe, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, à la date du 1er mai 1851 et déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de W. Monaghan, alors notaire en cette ville.

2° Trois terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Camp, Première, Magazine et Philippe, et désignés par les Nos Un, Deux et Trois, sur un plan de B. Buisson, voyer, sous la date du 23 mai 1831, et déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Ducatel, alors notaire en cette ville. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres, et au pied américain, mesurent chacun trente pieds six pouces de façade rue Magazine, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée à l'arrière, le terrain No Un formant le coin des rues Magazine et Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9,16,23.30—7.10 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande et vaste vente par le Shérif Civil.

Nouveaux meubles directement de la manufacture,

Consistant en meubles de valeur de chambre à coucher, salon riche et salle à manger, chaises, tables, sommiers, miroirs, et un assortiment général de meubles de tous genres, etc.

Transportés pour la commodité de la vente au local No 101 rue du Camp.

Dans l'affaire de John W. Anderson vs. Peter Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,813—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 5 juillet 1886, à 10 heures et demie du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand assortiment de nouveaux meubles, étant le contenu du magasin de meubles, transféré pour la commodité de la vente au local No 101 rue Camp. Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23juin—30—3 4 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jas. P. Guinault vs. O. J. Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,983—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 16 juillet 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1° Un sixième indivis d'un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et Hôpital, mesurant soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Remparts, sur cent cinquante deux pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue des Ursulines, puis trente-neuf pieds dix pouces sur une ligne parallèle à la rue des Remparts et courant vers la rue Hôpital; puis trois pieds dix pouces et trois lignes sur une ligne parallèle à la rue des Ursulines et courant vers la rue Bourgogne, puis trente-quatre pieds dix pouces et trois lignes sur une ligne parallèle à la rue des Remparts, et courant vers la rue Hôpital et ensuite cent cinquante-cinq pieds cinq pouces sept lignes sur la ligne vers la rue Hôpital.

2° Un sixième indivis d'un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Quartier, Tremé et Marais, mesurant vingt pieds sur le Chemin du Bayou sur une profondeur de quatre-vingt-quatorze pieds de profondeur sur des lignes irrégulières, d'après un plan annexé à un acte par succession de Vve P. Forstall à D. Forstall, passé pardevant Omar Villeré, notaire, le 9 avril 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15, 22, 29—juil 6, 13, 16.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Leibe vs. Ernest Hebesmith, alias Heberesmith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,286—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 juillet 1886 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 194, borné par les rues Melpomène, Prytania, Terpsichore et St Charles, mesurant trente six pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, étant le lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6.13,20,27,31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis Eickert vs Lawrence Casey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 18,018.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, ... à la Bourse d'Encan ... Magasins, entre la rue ... Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous ...

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, anciennement ... Carrollton dans l'ilet No 23 W, sur le ... de Carrollton, maintenant ilet soixante ... nouveau plan du 7me district de la ... Orléans, borné par les rues Short, ... et St Charles et l'avenue Carrollton, le ... désigné par le numéro dix huit sur un ... fait par Hedin et Scharbaum, en date du ... jour d'avril 1854 en possession au Carrollton Railroad Company, le dit lot mesure trente ... un pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de John Shay conformément à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, en date du 15 juin 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29juin—22.29—juil 6.13.20.24

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Chas. Lantte et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 17,889—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Chartres, Vieille Levée, et Toulouse, mesurant quarante deux pieds de face sur la rue St. Louis sur une profondeur de cent un pieds; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par J. A. Duelho, le 21 décembre 1866 de A. E. Quertin, par acte passé pardevant P. C. Cuvellier, notaire, enregistré au bureau du transfert, livre 91, folio 624.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22juin—22.29—6.13 20.24 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un terrain de valeur, avec bâtisses et améliorations consistant en un magasin en briques à trois étages, No. 168 rue Poydras, avec une cuisine en briques à deux étages.

Helena E. Freilsen et al vs Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 30 juin 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Ce certain terrain situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Carondelet, St-Charles et Lafayette, désigné par la lettre A, sur un plan particulier d'arpentage ou dessin fait par Arthur de Armas, voyer ou ingénieur civil, et certifié par lui sous la date du 12 novembre 1868, et contenant la clause ... par P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, pour identification avec l'inventaire de la succession de Wm Sillimann pris le 11 et 13 novembre 1868. Le dit lot mesure vingt-cinq pieds, sept pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent. Les dites bâtisses et améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages portant le numéro municipal 168 rue Poydras, avec une cuisine en briques à deux étages.

Etant la même propriété que le feu John Davidson a acquis de la succession de Wm Sillimann, d'après procès-verbal de la vente par N. J. Hoey, encanteur, le 18 décembre 1868, et le défendeur dans cette affaire a acquis la même propriété, comme suit: une moitié indivise, comme la part de la veuve survivante en communauté du dit John Davidson, et l'autre moitié en vertu d'un jugement rendu le 24 mars et signé le 28 mars 1882 par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans la succession de John Davidson, No 5401 du Dossier de la dite Cour, décrétant la dite Mme H. Davidson comme étant la propriétaire, et comme telle, sa mise en possession de toutes les propriétés immobilières, immobilières et mixtes, conformément à l'inventaire de la succession, lequel jugement est enregistré au bureau de transferts, livre 117, folio 172.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29mai—29 juin 5 12 19 26 30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Gustav Secger, contre M. et Mme L. Louis.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 7,438—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt No. 94, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 3 juillet 1886, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un Home Sewing Machine No 648,749.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
23juin—23.29—3juil.

Wm. O'Hern contre J. C. Dermeyer.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No. 8,051—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, en face de mon entrepôt No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 10 juillet 1886, à 11 heures A. M.—

Un lot de meubles de maison et, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
30 juin—5 10 juil.

M. R. Prieure vs Mary Augustin.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 10,234—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er juillet 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse dans un lot de terre, No. 18 de l'ilet No. 8, borné par les rues Freret, Sixième, Howard et Septième, mesurant 32 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
1er juin—1 6 10 17 22—juil 1

Le Rénovateur des Cheveux
DE HALL,
VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Médecines.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOSEPH C. HODGSON.

PLACEMENT AVANTAGEUX.

Résidences spacieuses et centrales

PRÈS DE LA RUE DU CANAL.

CONDITIONS FACILES.

Dans le 2me District de cette ville.

PAR J. C. HODGSON, encanteur—Bureau No 4 rue Carondelet, le SAMEDI 3 juillet 1886, à 12 A. M., à la BOURSE D'ENCAN ARCADE, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, il sera vendu—

Un grand lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Bourgogne et Remparts, mesurant 38 pieds, 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Douane, sur une profondeur de 126 pieds 9 pouces et 7 lignes, plus ou moins, mesure américaine, d'après un plan dressé par A. Toledano.

Les améliorations comprennent cette **belle résidence en briques à deux étages avec attic,** connue comme les **Nos. 183 et 185** rue de la **Douane,** ayant double salons, corridors spacieux et quelque 18 chambres à coucher, remise, citerne et hydrant, pavage Schillinger au rez-de-chaussée de la maison, arrière cour et cour de côté pavées.

Conditions—Un tiers ou plus "comptant" et la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses de garantie usuelles. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant A. S. Beck, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1886.

27juin—Jusqu'au jour de la vente.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de choix

—ET—

Vaste emplacement pour écurie,

Nos. 40 à 46 rue Constance,

Entre les rues Clio et Erato.

Succession de Mme Catharine Johnson.

No. 12,114—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 juillet 1886, à 12 heures A. M., à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 4 juin 1886, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci après, à savoir:

1° **Un lot de terre,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district, dans l'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Clio et Erato, désigné par la lettre O, et mesurant 88 pieds 2 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec la moitié indivise d'un morceau qui se trouve à l'arrière du dit lot, faisant partie d'un lot de terre désigné par le No 1, et mesurant environ 9 pouces sur la ligne du côté de la rue Erato, environ 8½ pouces sur la ligne de côté opposée, et s'étendant sur toute la largeur du dit lot de terre.

2° **Un lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district dans l'ilet décrit ci-dessus, désigné par la lettre B et mesurant en mesure américaine 42 pieds 6 pouces de face à la rue Constance sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot forme partie d'une portion de terre comprenant tous les lots désignés par les Nos 8, 9, 10, de l'ilet No 15, sur le plan primitif du faubourg Saulet.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit en billet de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement; garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec la clause pénale de 5 pour cent, frais d'avocat en cas de procédures pour forcer le paiement des billets ou partie de ceux ci, les bâtisses et améliorations devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurance transférées aux vendeurs ou détenteurs des billets, les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues durant l'année 1886 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Jas J. Woulfe Esq. notaire.
9 juin—9, 19, 26—juillet 3, 10.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de commerce et maison de résidence au coin nord-ouest des rues Tchoupitoulas et Girod.

Succession de Michael Lyons.

No 445.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un arrêt de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date du 3 juin 1886, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Cette propriété convenable à la fois comme emplacement de commerce et maison de résidence, située à l'angle nord ouest des rues Tchoupitoulas et Girod, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Fouchet ou Constance, Girod et Lafayette. Le terrain est désigné par le No 1, et mesure 52 pieds 4 pouces 1 ligne de face rue Tchoupitoulas, 45 pieds 7 pouces 3 lignes de largeur à l'arrière, 102 pieds 1 pouce 3 lignes du côté du terrain No 2, et 109 pieds 3 pouces de profondeur et de face rue Girod. Ledit terrain forme l'angle des rues Tchoupitoulas et Girod. Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages portant les Nos 109 et 111 de la rue Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans en billets du ou des acquéreurs portant intérêt au taux de 8 pour cent du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, les bâtisses devront être assurées par les acquéreurs et la police transférée aux vendeurs ou aux détenteurs des billets. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1885, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jas. J. Woulfe notaire.
6 juin—6,19,26—juil 3.10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de Famille, rue Sixième,

Entre les rues Magasins et Camp.

Sucession de William S. Delaney.

No 14,855—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles en vertu d'un jugement ou ordre de l'Hon. Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1886, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir:

La résidence en bois à deux étages, au No 173 rue Sixième, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Washington, Camp et Magasin.

Le terrain mesure 57 pieds, 2 pouces de face à la rue Sixième sur 120 pieds et 5 pouces de profondeur. La bâtisse est contigue à celle de J. B. Sinnott, Esq.

Conditions.—L'acquéreur assumera le paiement de quatre billets, portant lien du vendeur de $1000 chacun, payable respectivement en 2, 3, 4 et 5 ans après leur date du 28 septembre 1883, et portant intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses de garantie usuelles, et la balance du prix de l'achat devant être payée comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues durant 1886, et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Alphonse Philips, Esq., notaire public.
30 mai—juin 5 12, 19 26—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées et rémunératrices dans les Premier et Quatrième Districts, rues St. Joseph et Joséphine,

Et une maison de résidence rue Market.

Succession de Mme Martin J. Farrell.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un arrêt de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 17 juin 1886 et rendu dans la dite succession de Mme Martin J. Farrell, No 17,399, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, les propriétés dont suit la description:

1° **La maison double en briques, 98** rue St. Joseph, côté Sud, entre les rues Tchoupitoulas et Foucher. Le terrain est le No 4 et a 18 pieds 9 pouces, rue St. Joseph, sur des profondeurs variant d'après un plan, est situé dans un quartier populeux entouré de fabriques, et est toujours loué à de bons locataires.

2° **La maison de résidence en bois à deux étages, 112 rue Market,** côté Sud, entre les rues Annonciation et Chippewa. Le terrain se compose de deux terrains, Nos 17 et 18; ils sont contigus et mesurent chacun 31 pieds de façade rue Market sur 120 de profondeur. La bâtisse est moderne; elle vient d'être réparée et a une excellente apparence. Il y a un salon double salle à manger, cabinet, cuisine et 4 chambres à coucher. Le terrain adjacent conviendrait pour l'érection d'une maison ou cottage double.

3° **La maison cottage à un étage, Nos 93 à 99 rue Joséphine,** côté Nord, entre les rues Chippewa et St. Thomas. Les terrains sont désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5; ils mesurent ensemble environ 42 pieds 6 pouces de façade rue Joséphine, sur des profondeurs variant de 85 à 87 pieds 7 pouces, et ont droit à certains privilèges d'une allée commune à la fois, le tout d'après un plan. La propriété est louée à raison de $40 par mois.

Ces maisons sont dans de bonnes rues, dans un quartier populeux et respectable, à proximité de trois lignes de chemins de fer, à un ou deux ilets de là il y a le meilleur "deep sea stevedore" fonctionnant; de bons locataires à mois et prix peuvent toujours être obtenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à un crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles; les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les dites propriétés pour l'année 1886, et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire.
20juin—20.26—juil3.10.17.24

Albert Mackey vs H. L. Nobles

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 10,820.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le MARDI, 6 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de Groceries d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 juin—26.30, juil 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Laster contre ses créanciers.

Cour Civile de District, No 17,972, Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu par ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, MERCREDI, 14 juillet 1886, à 10 heures du matin dans le magasin No 90 rue St. Thomas, coin Melpomène—

Tout le stock d'épiceries, vins, liqueurs, etc., etc., livré par l'insolvable ci-dessus à ses créanciers.

Conditions: Strictement comptant.

Les articles vendus devront être enlevés immédiatement après la vente.

1er juil—1,7,13,14 juil

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de ménage, Livres de valeur, Argenterie, Piano, Montre et Chaîne, etc. Aussi, 293 volumes de poèmes de Bigney.

Successions consolidées de Mark F. Bigney et d'Elmira E. Hall, sa première femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A. No 17,762.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—JEUDI, 1er juillet 1886, à 10 heures 30 minutes A. M., sur les lieux, No 183 rue Carondelet, en vertu d'un arrêt de l'Hon. A. L. Tissot, juge de ladite Cour, je procéderai à la vente, la propriété ci-après décrite:

Un assortiment général de meubles et d'articles de ménage, d'argenterie, etc., d'une chaîne et d'une montre en or, d'un piano, aussi 293 volumes de poèmes de Bigney.

Le tout selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

BEN. ONORATO,
20 juin—20, 25—1er juil. Encanteur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

46 Actions du Fonds-Capital du Daily City Item

Succession de Mark F. Bigney et Elmira E. Hall, sa femme, consolidées.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 17,762

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, 10 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot juge de la dite Cour, en date du 14 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:

Quarante (40) actions du fonds capital du "Daily City Item," conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant avant transfert
26juin—26 juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District

Stock de Selles, Harnais, Couvertures, Eperons, Garnitures, Outils, Meubles de maison et effets, etc.

Succession de Mme Charles Mutich.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B No 16,625

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—LUNDI, 12 juillet 1886 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 8 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Baronne, Lafayette et Carondelet, désigné par le No. 7, mesurant 20 pieds et 7 lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de 100 pieds 2 pouces et 10 pieds, 11 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond et de face à une allée à l'usage en commun avec le dit lot et autres.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Remparts, Bassin et Poydras, désigné par le No 11, le dit lot mesure 25 pieds, 6 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de 85 pieds 3 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant

Actes de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs assumeront le paiement, en sus de leur adjudication, de toutes les taxes dues et exigibles en 1886.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Et le même jour à 2 heures P. M. sur les lieux No 192 rue Poydras il sera vendu pour le compte de la même succession le stock consistant en selles, harnais, garnitures outils, etc., etc. Aussi un lot de meubles de maison et effets. Le tout d'après inventaire enliassé.

Conditions—Comptant
10 juin—10 19 26—juil 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix et propre pour affaire dans le Premier District de cette ville,

A l'encoignure des rues Lafayette et Magazine, maintenant occupée par Louis Schwartz.

Succession de Martha A. Cochran.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 17,956.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus juge de la dite cour en date du 18 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Lafayette, Foucher et Poydras, formant l'encoignure des rues Magazine et Lafayette, et mesurant 63 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Lafayette s'étendant dans le fond à la rue Foucher.

Les améliorations comprennent un splendide magasin en briques et bien bâti à trois étages maintenant occupé par Louis Schwartz, Esq, comme magasin de quincaillerie en gros, et bien situé comme centre de commerce et un bon placement.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
19juin—19 26 juillet3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de choix dans le Premier District.

Succession de Mark F. Bigney et d'Elmira E. Hall, sa première femme, (consolidé).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No. 17,762

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI 24 juillet 1886 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'hôtel, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la dite cour, en date du 18 juin 1886, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété décrite ci après, à savoir

Un certain lot de terre et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne Girod et Julie, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles plus ou moins. Ladite propriété touche à la propriété du Dr Shuppert.

Les améliorations comprennent cette bâtisse en briques à deux étages avec cuisine ayant 4 chambres bien finies, mansarde et plusieurs autres cabinets dans le corps de logis, et 5 chambres, plusieurs cabinets, chambre à bain, etc., dans la cuisine, 2 cuves, water works, cour briquetée et ayant une jolie vérandah sur la rue et porte le numéro municipal 183 de la rue Carondelet.

Conditions—Un tiers comptant et le reste en un crédit d'un et de deux ans représenté par billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acte contiendra toutes les clauses usuelles de garanties, 5 pour cent d'honoraire d'avocat, en cas de procès pour en forcer la collection; la propriété devra être assurée et la police transférée, etc. Les taxes dues et exigible en 1886 seront assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
20juin—20.26—juillet3.10.17.24

PAR J. C. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur rue Terpsichore, entre les rues St. Charles et Prytanée.

Un morceau de terre en arrière de la propriété ci-dessus.

Un quart d'intérêt dans le magasin No 146 rue Poydras, près de la rue St. Charles.

Succession de Mark H. Applegate.

No 15,596.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C

PAR J. C. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 4 rue Carondelet—SAMEDI, 3 juillet 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" daté le 26 mai 1886, les propriétés décrites ci après, appartenant à la succession sus-dite.

1° **Un certain lot ou portion de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues **St. Charles, Prytanée, Melpomène et Terpsichore,** et désigné comme lot No. 3, d'après le plan de Moellhausen, lequel dit lot ou portion de terre mesure 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Terpsichore sur 63 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Prytanée, sur une largeur dans le fond de 10 pieds 7 pouces et 2 lignes de là à angles droits vers la rue Terpsichore 13 pieds et de là une autre largeur dans le fond de 20 pieds à un point qui touche la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St. Charles, à une distance de 50 pieds 7 pouces et 2 lignes de la rue Terpsichore.

Aussi un morceau de terre contigu au fond de la propriété susdite, mesurant 13 pieds sur une ligne parallèle à la rue St Charles et 20 pieds sur une ligne parallèle à la rue Terpsichore le tout entre lignes parallèles, mesure américaine. Les deux morceaux de terre seront vendus ensemble, et mesurent 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 63 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes égales et parallèles.

2° **Une quatrième partie indivise** dans ce lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, North, St Francis et St Charles, mesurant 27 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Poydras, sur 74 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur, sur la dit lot a été érigé la bâtisse connue sous le No. 146 rue Poydras

Conditions—Comptant—Les acquéreurs assumeront, au dessus de leurs adjudications, toutes les taxes dues et payables en 1886 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.
1er juin—1er 5 12 19 20 26—juil 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et désirables dans le Troisième District.

La maison à deux étages à l'encoignure des rues Washington et Bons Enfants.

La maison de la machine à pompe Babcock sur la rue Poète, entre Royale et Dauphine.

Cottage double, No 505 rue Chartres.

Succession de Théodore Shults.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 12,955.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 28 juin 1886, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent désigné comme lot No 1 de l'ilet No 104 borné par les rues Bons Enfants, Espagne, Washington et Moralès et mesurant au pied américain 33 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Bons Enfants sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces et 4 lignes et de face à la rue Washington.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, ayant 8 chambres et plusieurs cabinets, galerie de côté, une cour briquetée, cuve, etc., et le gaz dans toute la maison. Cette propriété est avantageusement située soit pour résidence ou pour maison d'affaires étant près du marché Washington, à proximité des écoles et des églises et de plusieurs lignes de chemin de fer. Le chemin de fer Canal et Claiborne passe devant la porte.

2° Une portion de terre avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Poète, Dauphine et l'avenue Lafayette désignée comme lot No 1, sur un plan de L. H. Pilié, et mesurant conformément au pied américain 31 pieds 8 pouces de face à la rue Poète, 31 pieds 8 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 73 pieds et 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, 72 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Royale.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, occupée par le "Babcock Fire Engine Co.," aussi qu'un cottage à un étage couvert en ardoises, aussi occupé par la dite Babcock Co., lesquelles propriétés sont maintenant louées à raison de $15.00 par mois.

3° Un autre lot de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 4, borné par les rues Chartres, Enghein, Royale et Poète ayant 36 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison cottage double ayant 4 chambres et cuisine de chaque côté, lieux d'aisance, cuve, etc. et porte le numéro municipal 505 de la rue Chartres.

Cette propriété est maintenant louée à raison de $12 par mois chaque côté faisant $24 par mois pour toute la bâtisse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, au frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
30 juin—30—juillet 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans les Premier et Sixième Districts de cette ville.

Succession de W. J. Castell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E No. 15,964

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, le 10 juillet 1886, à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la dite cour en date du 29 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Cinq terrains dans l'ilet borné par les rues Perrier, Plaquemines, Dufossat et Belcastle désignés par les Nos 11 à 15 et mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Perrier sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces le terrain No 11 formant le coin des rues Perrier et Dufossat.

2° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 29 30 et 31 dans l'ilet No 613 borné par les rues White, Gravier et Dupré, les dits lots mesurant comme suit. Les lots Nos 29 et 30 mesurent chacun 30 pieds 11 pouces et une ligne de face sur la rue White et le lot No 31 30 pieds 11 pouces de face à la rue White tous les trois ayant une profondeur de 144 pieds.

Conditions—Un tiers comptant le second et dernier la propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billet de l'acquéreur garanti par hypothèque et droits du vendeur sur la propriété vendue. Le dit billet portant intérêt à raison de 8 0/0 par an à partir du jour de la vente. L'acte devant renfermer toutes les clauses de garantie usuelles de 5 0/0 pour frais d'avocat en cas de procès pour forcer la collection de la somme, et la police d'assurance transférée.

Acte de vente pardevant Eusebe Bonny, notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
30 juin—30—juillet 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Carrollton, (Septième District.)

Succession de Arthemise Trahan

Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division B—17,724

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 31 juillet 1886 à midi à la Bourse d'encan St Charles sous la Rotonde St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la dite Cour daté du 29 juin 1886 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville carré d'ilet No 115 borné par les rues Leonidas, Jefferson, Trois-rue et Zimple, désigné par le No 11 et mesurant 30 pieds de façade rue Zimple sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant

L'acte de vente pardevant Ernest Commagère notaire aux frais de l'acquéreur.

Ce dernier paiera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1886.

Un dépôt de 10 0/0 cent sera requis sur le lieu de la vente.
30 juin—juillet 3 10 17 24 31

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième district.

Succession de Mme Eponine Guillet, décédée, femme de A. Montamat.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 6803

A l'encan

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES encanteur—Bureaux, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 31 juillet 1886 à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 23 juin 1886 Dossier No 6803 pour compte de la succession de Mme Eponine Guillet, décédée, femme de A. Montamat, il sera vendu à l'encan—

Deux lots de terre de valeur, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3e district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Urquhart, Marigny et Villeré, désignés comme lots A et B et contigus l'un à l'autre, ils mesurent.

Le lot A, 32 pieds de face aux Champs Elysées sur 174 pieds de profondeur, il est formé de tout le lot No 9 et d'une partie du lot No. 16.

Le lot B, 32 pieds de face aux Champs Elysées sur 174 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, il est formé de tout le lot No. 8 et d'une partie du lot No. 17.

Les mesures ci dessus sont en plus ou moins, entre lignes parallèles, conformément à un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville en date du 7 avril 1883.

Conditions—Comptant. Il sera exigé 10 pour cent comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur qui devra en outre payer les taxes dues et exigibles en 1886.
30juin—30—juillet3.10 17.24 31

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Quatrième District.

Succession de Simon Murray.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 17 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 17,895, daté du 9 juin 1886, il sera vendu à l'encan—

1° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Willow, Jackson et Claiborne, désigné par le No 25 et mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 159 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur un côté et 159 pieds 2 pouces et 6 lignes sur l'autre côté.

2° Un lot de terre contigu au lot ci dessus désigné comme lot No 26 et mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 159 pieds 2 pouces et 6 lignes sur une ligne et 159 pieds 6 pouces et 7 lignes sur l'autre.

Conditions—La moitié comptant, la balance à 12 et 18 mois en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt, hypothèque et autres clauses usuelles.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant C. M. Isley, notaire.
15 juin—15 26—juillet 3 10 17

Propriété du Troisième District.

Succession de Joseph Hammer

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, le 17 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 17,497, en date du 5 juin 1886, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds, dans l'ilet borné par les rues Mandeville Solidelle et Joséphine. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas M. Isley, notaire.
12 juin—12.19.26—juil 3 10.17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Levy Bros., Adolphe et Isaac Levy vs. leurs créanciers—No 18,098, Division A.—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, la raison commerciale de Levy Bros. et d'Adolph et Isaac Levy individuellement et comme membres de la dite raison, est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Felix J. Dreyfus, notaire en cette ville, SAMEDI le 10me jour de juillet 1886, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et qu'en dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues; et il est ordonné que Geo. O'Connell, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 7 juin 1886.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
9 juin—9f au 10 juil Député-Greffier.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Comptes ouverts et réclamations.

John Zurca vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 10 juillet 1886, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un ordre de l'honorable W. N. H. Righter, juge de la ... Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 juin 1886, dans l'affaire ci-dessus.

Divers comptes ouverts ainsi que des réclamations d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
29juin—29—3.7,10juillet.

Vente judiciaire.

Jugements, billets à recevoir, comptes, etc.

Succession de A. A. Mouton.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 10,486.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—MERCREDI, 7 juillet 1886 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 juin 1886, pour le compte de la susdite succession.

Divers jugements, billets à recevoir, comptes, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication.
26juin—26 juil 1 6 7

Emplacements bien situés.

Propriétés des Premier et Troisième Districts.

No 250 rue Commune, entre Remparts et Bassin, deux bâtisses en briques.

No 378 rue Robertson, entre Columbus et Laharpe, un joli et confortable cottage.

Mme L. R. Thurin

—vs—

G. L. et M. E. J. Thurin.

Jean Maurer, subrogé tuteur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 17,843

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 10 juillet 1886, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 juin 1886 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Commune, Bassin, Remparts et Gravier, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Commune sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent cette splendide résidence en briques à deux étages ayant deux chambres au rez de chaussée, deux chambres au premier, grand corridor de côté, une grande cuisine en briques attenant au corps de logis et une grande bâtisse en briques dans le fond, water works, cuve, lieux d'aisances, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 250 de la rue Commune, ... louée ... pirant le 30 septembre 1886, à raison de $80 par mois payable tous les deux mois ... Le loyer appartiendra à l'acquéreur à partir du 1er août 1886.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre D, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Villeré, Laharpe et Columbus, sur un plan fait par Arthur de Armas, ingénieur civil, le 28 mai 1882, et annexé à un acte en l'étude de M. T. Dwyer Esq. notaire, le 6 mars 1882, lequel lot mesure, d'après le même plan, 45 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Robertson, 127 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Columbus, 67 pieds 3 lignes sur le côté le plus près de la rue Laharpe, et à cette distance le dit lot se rétrécit et mesure sur une ligne irrégulière, 66 pieds 1 pouce et 3 lignes de manière que la largeur dans le fond est de 19 pieds.

Les améliorations comprennent un joli et confortable cottage en bois à un étage ayant 6 chambres que ... cuve, puits à pompe, lieux d'aisance, etc. ... Cette propriété porte le numéro municipal 378 rue Robertson.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs; le reste à un crédit d'un an à partir du jour de l'adjudication, en billets des acquéreurs portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites, les bâtisses devront être assurées pour la somme des dits billets et polices d'assurance transférées aux vendeurs. 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès. Les taxes de 1886 devant être payées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent à déposer au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
6juin—8,12,19 26—3 10 juil.

Vente pour le compte et aux risques du premier acquéreur.

Nos. 61 et 63 rue Nord Franklin, entre les rues Bienville et Conti.

Nos. 160 et 162 rue des Français, entre les rues Morales et Bons-Enfants.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 10 Juillet 1886, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre les rues Commune et Gravier, au **dernier et plus fort enchérisseur, pour le compte et aux risques du premier acquéreur qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication à lui faite le Samedi, 24 Avril 1886, la propriété ci-après décrite, à savoir:**

Deuxième District.

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par la lettre C dans l'ilet borné par les rues **Franklin, Tremé, Bienville et Conti,** mesurant 16 pieds 1 pouces de façade rue Franklin 16 pieds 2 pouces de largeur au fond sur une profondeur de 53 pieds 3 pouces 4 lignes.

Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage portant le numéro municipal No 61 rue Franklin, ayant 3 chambres, bâtisse et dépendance attenante au corps de logis, ayant 2 chambres, lieux d'aisance, etc.

2° **Un lot de terre** avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le district et ilet précédemment indiqués désigné par la lettre D, et mesurant 17 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Franklin, 16 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond, et une profondeur de 53 pieds 3 pouces 4 lignes.

Les améliorations sont les mêmes que celles du terrain C précédemment décrit, et désigné par le numéro municipal 63, rue Franklin.

Troisième District.

3° **Un certain terrain,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No. 153 dans le carré d'ilet 388, borné par les rues **Français, Union, Bons-Enfants et Morales,** mesurant 42 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue des Français sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage avec attique, ayant 4 chambres et 2 cabinets au rez de chaussée et — chambres dans l'attique, bâtisse de dépendance de 2 chambres, auvent, porte cochère, corridor, lieux d'aisance, citerne, et portant les Nos 160 et 162 rue des **Français.**

Toutes les propriétés (excepté celle cinquième) décrites ci-dessus décrites seront vendues d'après les plans de Geo. L. et Arthur de Armas, ingénieurs civils et voyers de la ville, en date de décembre 1885.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs divisés en coupons à la convenance des parties intéressées datés du jour de l'adjudication portant hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au jour de parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie ou en totalité; les acquéreurs s'engageant à faire assurer les propriétés à rembourser les primes non échues et à transférer les polices d'assurances aux détenteurs des billets, enfin toutes les clauses usuelles des actes de vente. Les acquéreurs paieront les taxes de l'année 1886 en sus du prix d'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent dans les mains des encanteurs pour assurer la vente.

Les actes de ventes pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs.
... juin—28—3 8 10 juil

PAR JAS P. GUINAULT.

Maison double rue Mandeville No 174.

ACTION EN PARTAGE.

Valentine Fricke vs Lena et Louise Fricke et al.

No 17 050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 3 juillet 1886, il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 21 mai 1886, la propriété suivante savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Bons-Enfants et Morales lequel lot de terre mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur, ensemble une maison double, couverte en ardoises ayant quatre chambres, galerie de derrière communiquant avec la cuisine dans la quelle se trouvent deux chambres, hangar deux citernes, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en deux corps de logis.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes pour l'année 1886 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos Duvignaud, notaire.
30 mai—juin 5, 12 19, 26,—juil 3.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur et vacantes dans les Premier et Deuxième Districts.

No. — Chemin du Bayou, entre les rues Robertson et Villeré. Grande maison de résidence de famille.

No. — Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Robertson. Cottage.

Rue Robertson, entre Esplanade et Chemin du Bayou.

Terrain au borné par les rues Douane, Bienville, Salomon et Napoléon.

Grand morceau de terre dans le carré d'ilet borné par les rues Douane, Canal, Salomon et Napoléon.

Cinq terrains dans le carré d'ilet borné par les rues Barracks, Hopital, Galvez et Johnson.

Quatre terrains dans le carré d'ilet borné par les rues Palmyre, Banks, Broad et l'allée Jeanne.

Onze terrains dans le carré d'ilet borné par les rues White, Palmyre, Banks et l'allée Jeanne.

Succession de Mme M. B. Surgi.

No 16,882—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 17 juillet 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu d'un arrêt de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 juin 1886, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Bayou Robertson Villeré et Esplanade, mesurant au pied français 50 pieds de façade rue du Bayou, sur 270 de profondeur, mesure plus ou moins, le dit terrain borné d'un côté par la propriété appartenant au avant appartenu à Stallin, et de l'autre côté par la propriété de Lenarié ou ses représentants.

Les améliorations consistent en une vaste maison à distance de la rue, ayant cinq grandes chambres et trois cabinets, galerie devant, une bâtisse attenante avant deux grandes chambres, une autre bâtisse en bois à deux étages ayant quatre chambres, hydrant, citerne, etc., portant le numéro municipal —— Chemin du Bayou.

2° Un terrain situé dans le second district de cette ville Faubourg Tremé carré d'ilet borné par les rues Robertson, Esplanade, Bayou et Villeré, désigné comme le terrain No 5 sur un plan spécial fait par Louis Bringier voyer général, et annexé à un acte passé pardevant Carlile Pollock, ancien notaire de cette ville, daté du 3 juin 1844 et mesurant au pied anglais 46 pieds 10 pouces de façade rue Robertson, 191 pieds 10 pouces de profondeur du côté le plus rapproché de la rue Esplanade, 192 pieds de l'autre côté et 54 pieds sur la ligne de l'arrière, perpendiculaire à la rue Esplanade.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1 situé dans le Second District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Bayou, Robertson, Villeré et Barracks (cette dernière n'est pas encore ouverte) sur un plan dressé par Leon T. Fremaux, daté du 28 juillet 1866, et déposé en l'étude de Abel Dreyfous, notaire en cette ville, d'après lequel plan le terrain a les dimensions suivantes au pied américain savoir 28 pieds 6 pouces de façade Chemin du Bayou une profondeur de 116 pieds 2 pouces du côté de la rue Robertson, de l'autre côté sur une ligne brisée se partant le dit terrain du terrain No 2 sur le dit plan, une première profondeur de 51 pieds 7 pouces puis le terrain se rétrécit et a de profondeur que 22 pieds 1 pouce puis une profondeur de 70 pieds 8 pouces, et une largeur de 21 pieds à l'arrière.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage en bois ayant quatre chambres.

4° Un morceau de terre situé dans le Second District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Bayou, Villeré et Robertson, mesurant 179 pieds du côté de la rue Robertson, 174 de l'autre côté vers la rue Villeré et 75 pieds 5 pouces de largeur entre deux lignes parallèles aux rues Esplanade et Bayou Road; terrain accessible par la rue Barracks et ouvert seulement à une partie du dit carré, ainsi qu'on le voit en se référant au plan No 22 du livre des plans au bureau de A. Dreyfous notaire en cette ville, lequel terrain fait partie du morceau de terre mesurant 75 pieds 6 pouces de façade Chemin du Bayou, sur 280 pieds 6 pouces de profondeur.

5° Un certain lot de terre désigné par le No 24 situé dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues Douane, Bienville, Salomon et Napoléon.

6° Un morceau de terre situé dans le Second District de cette ville carré d'ilet No 40 borné par les rues Canal, Douane, Salomon et Napoléon ayant une façade sur l'ilet de la rue Salomon et s'étendant sur les rues Canal et Douane à 100 pieds de l'intersection des rues Canal et Douane, ... ligne du fond s'étendant jusqu'à cette distance de la rue Napoléon à la rue du Canal ... morceau de terre étant tout le carré No 40 moins une partie du dit carré, mesurant 100 pieds de façade au coin des rues Canal et Douane sur 313 pieds 4 pouces de profondeur et face à la rue Napoléon entre lignes parallèles.

7° Deux certains lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet borné par les rues Barracks, Hopital, Johnson et Galvez sur un plan fait par L. Surgi, le 12 novembre 1849, et déposé au bureau de J. Cuvillier, aussi sur le croquis de J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 26 septembre 1871, les dits lots de terre se touchent et mesurent conformément au plan, chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue Quartier, 30 pieds de largeur dans le fond sur 145 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 4, le plus près de la rue Galvez, 141 pieds 3 pouces sur la ligne qui divise des dits lots, et 144 pieds 8 pouces sur la ligne du lot No 5 le plus près de la rue Johnson.

8° Quatre certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23 dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Banks et Broad et l'Allée Jane. Les dits lots mesurent comme suit, savoir: Les lots Nos 20 et 21 mesurent chacun 25 pieds 7 lignes de face à la rue White, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces 7 lignes. Le lot No 22 mesure 26 pieds 7 lignes de face à l'Allée Jane sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 1 ligne, et le lot No 23 mesure 26 pieds 7 lignes de face à Jane Alley sur une profondeur de 114 pieds 9 pouces 2 lignes.

9° Onze certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos 3, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 25, 26, 27 et 28 dans l'ilet borné par les rues White, Palmyre, Banks et Allée Jane. Lesdits lots de terre mesurent comme suit à savoir:

Les lots Nos 3, 4, 5 mesurent chacun 25 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Banks, 25 pieds 7 lignes dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds le lot No 10 mesure 26 pieds 7 lignes de face à la rue White, même largeur dans le fond sur une profondeur de 115 pieds 1 pouce 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Banks et 115 pieds 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 11.

Le lot No 11 mesure 26 pieds 7 lignes de face à la rue White, même largeur dans le fond, sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces 7 lignes. Le lot No 12 mesure 26 pieds 7 lignes de face à la rue White, même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 1 ligne. Le lot No 13 mesure 26 pieds 7 lignes de face à la rue White, même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 1 ligne. Le lot No 25, mesure 26 pieds 7 lignes de face à l'allée Jane, même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 1 ligne.

Le lot No 26 mesure 26 pieds 7 lignes de face à l'Allée Jane, même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces, le lot No 27 mesure 26 pieds 7 lignes de face à l'Allée Jane, même largeur dans le fond sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces 7 lignes, le lot No 28 mesure 26 pieds 7 lignes de face à l'Allée Jane, même largeur dans le fond sur une profondeur de 115 pieds 1 pouce 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Banks et 115 pieds 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 27.

10° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet "C" borné par les rues Palmyre, Banks, Jane alley et Broad, désigné comme lot No 26, et mesurant 25 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Palmyre 25 pieds 6 pouces dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds.

11° Deux lots de terre situés dans le 1er district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet "D" borné par Jane alley et les rues White, Banks et Palmyre. Lesdits lots mesurent chacun 25 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Banks sur 25 pieds 7 lignes de largeur dans le fond, avec une profondeur de 100 pieds.

12° Un lot de terre situé dans le 1er district de cette ville désigné par le No 6, dans l'ilet "D" borné par les rues White, Jane alley, Palmyre et Banks. Ledit lot mesure 25 pieds 7 pouces, 7 lignes de face à la rue Banks sur 25 pieds 7 lignes de largeur dans le fond, avec une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 juin—16.19 26—juil 3 10.17.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. B. Marquer vs. ses créanciers—No 18 130—Division "C"—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Jean Baptiste Marquer soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée par devant Joseph Duvigneaud, notaire en cette ville, le SAMEDI, 17e jour de juillet 1886, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et pour voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que ... Renshaw Jr., Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, ...
(Signé) ...
Pour copie conforme: ...
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
16 juin—8f au 17 ...

Compagnies d'Assurance LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS
J. F. SCHRÖDER, président
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE, RODOLPH WOKSTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats Unis, le 30 juin 1882 est comme suit

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le Bureau de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire résident.
JULES F. ROUX, assistant secrétaire résident.
F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
1nov. 85—1an—V&C.

L'Abeille de la ...

Bureaux : No ...

NOUVELLE-...
JEUDI 1er JU...

VAPE...

COMPAGNIE ...

... LA BOURGOGNE ... LA CHAMPAGNE ... LA NORMANDIE ... ST LAURENT ... LABRADOR ...

COMPAGNIE ... Ligne Directe ...

... LE RHONE ... LOUISIANA ... NEW C... Ligne régulière ... CHEMINS ... Chemin de Fe... LOUISVILLE, ... TEXAS ...

FEUIL...

HÉL...

Par Andr...